

+ Stage de couture, ChildSummertime

52, rue de Zurich
67000 Strasbourg, Krutenau
06.33.78.04.88
Facebook : CUT couture Strasbourg
Aateliercut@gmail.com

Fiche d'inscription

Stage de couture ChildSummertime (9/14 ans)

Nom et prénom du représentant légal : Participants : 1
Adresse complète :
N° S.S. :
Courriel :
Tel privé (père – mère) :
Tel prof. (père – mère) :
Tel Port. (père – mère) :

Stage de couture « Child Summertime » du 18 au 22 juillet 2016

Nom, prénom (enfant) :
Date de naissance :

- J'autorise mon enfant à être filmé ou photographié
- Je demande une attestation (à venir demander à la fin du stage)
- J'autorise le personnel de l'atelier CUT couture à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident survenu à mon enfant.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.
- J'autorise mon enfant à effectuer d'éventuelles sorties dans le cadre de son atelier.
- Allergies (préciser) :

Formule A (+ 50€) : prise en charge de l'enfant lors du déjeuner, qui sera pris sous la forme d'un pique-nique tiré du sac (Merci de préparer un déjeuner complet, accompagné d'une boisson). Nous sortirons déjeuner au « parc de la citadelle » (en cas de mauvais temps nous déjeunerons à l'atelier) (+ 50€)

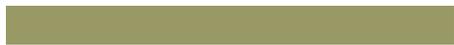
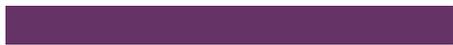
Formule B : les parents viendront chercher leur enfant à 12h à l'atelier et le ramèneront à 14h à l'atelier.

Horaires :	Personne responsable :
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Le vendredi de 10h à 12h.	Rebecca MARECHAL
Prix du stage en formule A (déjeuner inclu)	230 € (180 € + 50 €)
Prix du stage en formule B (sans le déjeuner)	180 €

Liste du matériel à fournir :	Autres informations :
1m50 de tissu (motif au choix) en coton, 50 cm de tissu épais (coton uni) .	Vous pouvez apporter avec vous, votre propre machine à coudre si vous le souhaitez.

L'inscription sera effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement par chèque à l'ordre de MARECHAL Rébecca.

J'ai pris connaissance de mon engagement, aucun remboursement n'est possible et les cours non suivis ne peuvent être ni rattrapés, ni remboursés.



A Strasbourg, le :

Signature :